



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

Compte-rendu de la réunion du mardi 03 septembre 2024

Elus présents : Séverine Bruchon, Claude Hélix, Jean-Philippe Percheron, Julien Lhérault (visio), David Duchesne, Loïc De Parscau (visio), Denis Rivoire (visio), Johan De Bessé (visio), Michel Fonfreide, David Ribeiro, Gérard Morice, Stéphane Ollivier.

Absents ou excusés : Florent Robinet, Ewa Kolecki, Didier Cheneau.

Invités (hors-comité) : Sébastien Cendrier (ATD)

Invités (hors-comité) absents ou excusés : Nathalie Chaplain (secrétaire)

1) Infos du Président :

- Ligue : nomination de **Maxime Mykolow, Conseiller Technique à la Réunion** au poste de technicien, responsable en charge de la détection au sein de notre Ligue. Il prendra le relais d'Arnaud Avol.
- La FFTT a informé les structures décentralisées (Ligues et Comités) du nouveau mode de scrutin qui sera mis en œuvre pour l'élection de 2024. Les clubs auront 50% des voix, les Ligues 25% et les Comités 25%.

2) Saison 2024-2025 :

a) Planning ATD sur la saison : estimation du cumul des heures sur la saison

- cf le fichier Excel à part.

Si l'estimation est correcte, il y aurait sur la saison un dépassement d'environ 30h sur le total, ce qui serait très raisonnable.

Par contre, attention car le nombre d'interventions scolaires n'est pas encore précisément connu et cela peut vite faire flamber le volume horaire global.

Proposition soumise au vote : toute demande de cycle scolaire se limitera désormais à 3 séances = gratuité ANS. Dépassement des 3 séances seulement sur les écoles où Sébastien s'est déjà engagé à faire plus de séances.

→ OK, avis favorable à l'unanimité

- Discussion sur un besoin d'encadrement complémentaire la saison prochaine, par exemple si embauche d'un apprenti BPJEPS ? Purement Comité ou Groupement d'Employeurs avec certains clubs ?

Loïc demande si l'apprenti peut intervenir en autonomie.

Réponse de Stéphane : suite à une discussion avec Benoît Gasnier il y a quelques années à ce sujet, la réponse a été oui, assez vite dans l'année dès que l'apprenti a validé un module nécessaire pour cela.

Loïc pense que c'est une bonne idée car les interventions en entreprise peuvent rapidement prendre de nombreuses heures. Le CD28 pourrait être victime de son succès et donc devoir refuser certaines interventions.

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – 5 rue du Petit Réau - 28300 LEVES

Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : comite28tt@wanadoo.fr

Site Internet : www.comite28tt.fr



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

Sébastien précise que le Ligue devient organisme de formation pour le BPJEPS tennis de table. A priori, les aides à l'apprentissage laissent le droit aussi au financement CAP'Asso, donc financièrement cela ne coûterait pas forcément très cher au CD28TT.

David Duchesne précise que l'apprenti doit avoir moins de 30 ans.

Claude demande quelle est la durée de la formation. Sébastien indique que c'est environ 2 ans, mais que chaque organisme de formation fixe son organisation, avec un rythme de présence en formation et de présence dans la structure d'accueil qui dépend de l'organisme de formation.

Calendrier pour le CD28 : à priori, il faudrait lancer le recrutement en mars/avril, donc il faudrait que le CD28 prenne sa décision bien avant. Stéphane va questionner Romain Bardin pour avoir plus de détails sur les conditions d'embauche, sur les aides financières possibles et sur le reste à charge.

La question qui se pose aussi est de savoir si on envisage un Groupement d'Employeur, avec des besoins d'intervention en club ... ou d'envisager une revente d'heures ? Plusieurs élus, de clubs différents, indiquent que leur club serait potentiellement intéressé par un certain nombre d'heures d'entraînement.

David Duchesne précise que le salaire dépendra de l'âge de l'apprenti et de son diplôme préalable.

Le projet d'embauche d'un apprenti BPJEPS semble donc pertinent : au CD28 d'obtenir des infos plus précises, qui seront étudiées par le bureau directeur puis soumises ensuite au Comité complet.

b) Tour des commissions départementales

► Sportive, dont :

* attribution des salles sur la saison : point rapide suite aux réponses des clubs (travail d'attribution sera réalisé vers le 08 septembre ; les 1^{ers} retours de club montrent pas mal de réponses positives pour accueillir).

* modalités d'inscription sur un max de compétitions : SPID, espace « mon club » (compétitions adultes et jeunes). Excel ne sera utilisé que si inscription possible dans plusieurs tableaux. **Dès qu'il n'y a qu'un seul tableau possible, alors ce sera sur SPID.**

* modalités d'envois d'inscriptions par mail : sur quelle(s) boîte(s) mail ?

Dans le « Ping Dirigeants », il est mentionné le mail du responsable (ex : Claude pour la coupe mixte) et le mail du Comité. Stéphane n'est pas favorable à l'envoi uniquement sur la boîte du Comité, notamment car mails non-consultables sur les PC personnels une fois archivés sur Outlook.

Voir pour que Nathalie donne les codes Outlook. Si l'accès est possible via Outlook, alors on ne demandera que l'inscription via la boîte du Comité, ce qui soulagera la boîte mails des élus eux-mêmes.



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

* point d'étape sur les inscriptions en championnat séniors

Infos transmises par Florent Robinet :

« Voici les données aux 29/08/24 :

- PR : 4 inscriptions
- D1 : 12 inscriptions
- D2 : 24 inscriptions dont 1 nouvelle équipe
- D3 : 13 inscriptions dont 4 nouvelles équipes
- D4 : 0 équipe »

La date limite d'inscription étant fixée au 13 septembre, il faudra attendre les prochains jours pour voir les engagements plus complets des clubs.

Voir pour transmettre le formulaire d'inscription des équipes du samedi après-midi : n'a pas encore été envoyé. Stéphane va contacter Nathalie pour qu'elle fasse cet envoi.

► CDJT, notamment la question des CPS du mercredi matin (vote sur la prise en charge financière d'un auto-entrepreneur)

Proposition soumise au vote : compter 30 séances x (20 € / h x 2h) = 1200 € annuels. Cela sera pris en compte dans la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

→ **Avis favorable, à l'unanimité**

► CDA :

* groupe régional d'AR + planning JA1 + planning JA2-JA3. Sur ces sujets, juste quelques mots car les décisions précises seront prises demain par David Ribeiro et Stéphane.

* Distribution des cartons plastifiés pour les JA1 : par Stéphane, au fur et à mesure qu'il les croisera

* Cas des JA1 participant aux compétitions relevant du JA2-JA3 :

- remboursement Km dès la 1^{ère} participation
- indemnité de prestation, au bout de quelques présences pour un même JA ?

Proposition soumise au vote : dès la 2^e prestation, paiement aussi pour les JA1

- 20 € la demi-journée
- 40 € la journée complète

→ **Avis favorable, à l'unanimité**



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

► Handisport :

Séverine : peu de clubs affiliés handisport dans le 28 : Luisant, Epernon, Nogent Le Rotrou.

Pourquoi les clubs ne sont pas affiliés « handisport » : enquête à réaliser auprès des clubs ?

Claude répond que c'est souvent si un joueur veut jouer dans les deux fédérations ... mais que cela a un coût (Séverine précise 148 € d'affiliation).

Jean-Philippe : quelle différence entre sport adapté et handisport ? Séverine répond que le sport adapté c'est pour du handicap psychique et cérébral. Par contre, les malades de Parkinson par exemple ne sont pas en handisport alors qu'il y a de grandes difficultés physiques.

Jean-Philippe indique qu'il y a aussi une demande Ping Alzheimer sur Chartres.

Séverine indique qu'elle ne jouera plus en valide mais qu'elle continue en handisport.

Sébastien explique que, vu les activités « handisport » sur Nogent Le Rotrou, il y aurait forcément des subventions possibles. Il conseille à Séverine de contacter Romain Bardin. Sébastien évoque aussi la question à poser aux clubs, qui serait de savoir lesquels ont une table adaptée pour les fauteuils roulants. Cela permettrait de savoir si certains dossiers sont à monter pour être aidés à en acheter.

Question sur ce qu'il faut faire pour être licencié en sport adapté. La question pourra être posé à Epernon qui compte quelques licenciés en sport adapté.

Séverine demande si on peut ouvrir d'autres compétitions aux joueurs handisport, en plus des championnats d'Eure et Loir. Stéphane répond que c'est possible mais il faut anticiper et réfléchir aux compétitions à cibler. Le règlement sera alors modifié en conséquence.

► Féminines :

- Il manque encore quelques référents féminins des clubs, pour ensuite créer un groupe Whatsapp.
- Ewa a commencé à travailler sur le flyer féminin, à compléter avec la date de Pro A (sur Le Mans ?) et les lieux des épreuves.

► Formations :

Sébastien : OK pour les dates « Initiateur de Club ».

Formation « 4-7 ans » de juin 2024 : **facture du CD28 à transmettre à la Ligue**, qui prendra en charge financièrement. La prochaine saison, il faudra informer la Ligue en amont.

PSC1 : une formation sera à proposer durant la saison, avec Sylvain Lecaime comme formateur + La Croix Blanche comme entité administrative.



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

► Presse, communication :

- suite à l'obtention de la subvention FDVA 2024, il est demandé au CD28 de rajouter les logos FDVA, Préfète CVL, Préfet E&L sur nos sites et publications.

- gestion d'un Press Book sur la saison, pour pouvoir rendre compte à nos financeurs publics.

Qui veut bien gérer cela, c'est-à-dire scanner les articles relatifs au Ping eurélien et notamment aux actions du Comité. Envoi par mail au Comité et à Stéphane.

→ Loïc De Parscau vient bien s'en charger. Gérard Morice va le seconder.

Il faudrait aussi améliorer nos publications sur Facebook, en citant le nom de nos partenaires, qui recevront eux-mêmes la publication où ils sont mentionnés. Donc il faut que les différents rédacteurs (Sébastien, Stéphane ... mais aussi Claude ?) le fassent.

- Site Internet du Comité :

- * Maj organigramme du Comité, avec photos

- * Maj clubs : rajout de Champhol + maj responsables de club (ex : Luisant)

- * Maj photos des joueurs ? Ici, Nathalie devra voir avec Ewa qui réalisera ce travail.

► Finances : demande de subvention dont celle auprès du Conseil Départemental (jusqu'à 30/09 ; réunion de bureau à caler) + suivi progressif de nos dépenses sur telle ou telle action grâce au tableur en ligne, comme les saisons passées.

► Développement :

① **Développement global.** Suite au séminaire fédéral, la Ligue a transmis au Comité des documents :

- Accompagnement de clubs : lesquels ?

Stéphane rappelle que le label départemental existe, avec une grille d'analyse du fonctionnement du club, permettant de poser un diagnostic et de dégager des axes de travail. L'accompagnement est proposé sur le formulaire des besoins en ATD transmis en juin chaque saison, mais depuis quelques années maintenant, aucun club ne se positionne pour bénéficier de cet accompagnement.

Nous n'avons pas spécialement de nom de club en tête, sachant que les saisons dernières, quelques clubs ont été démarchés par le Comité pour essayer de faire le point et de les aider dans leur développement :

- * Coltainville (Jean-Philippe Percheron y était allé)

- * Senonches (Stéphane y était allé)

- * Pongistes de Combray : le Président, Stéphane Chauveau, avait envoyé une réponse assez détaillée sur le fonctionnement du club, sur l'évolution des effectifs et avait indiqué qu'un accompagnement supplémentaire du Comité n'était pas spécialement attendu.

- Projet féminin de la FFTT :

Claude et Stéphane ont parcouru le document de la FFTT. Projet intéressant mais qui ne semble pas forcément très innovant. Plusieurs aspects de la féminisation, dont celle des cadres, sont déjà déclinés au niveau régional et départemental. Le projet est en tout cas formalisé et, espérons-le, devrait permettre d'augmenter la part des féminines au sein de nos structures, que ce soit en tant que joueuses ou dirigeantes.

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – **5 rue du Petit Réau - 28300 LEVES**

Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : comite28tt@wanadoo.fr

Site Internet : www.comite28tt.fr



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

- Réunions de proximité et de démonstration ?

Plusieurs membres du bureau, qui ont été destinataires des fichiers de travail, ont compris la même chose que Stéphane sur le principe de ces réunions, et semblent perplexes quant à l'animation par des personnes extérieures au Comité, avec les membres du Comité en retrait qui ne devraient que gérer l'animation et faire la promotion des produits et des formations de la FFTT ... A revoir, mais pour l'instant, nous mettons en attente ce projet d'accompagnement des clubs.

② **Développement durable** : Julien présente une rapide synthèse de la visio faite avec Stéphane cet été.

Balles cassées :

- prévenir clubs qu'il existe un lien fédéral pour identifier où la collecte peut avoir lieu
- projet artistique avec balles cassées : demande d'une personne auprès de Dreux
- réutilisation par le Comité : un chamboule-tout, lors de certaines épreuves du Comité ; dotations pour les 1^{ers} et 2^e.

Consommation de papier :

- réemploi de feuilles de brouillon
- CF : réduire les impressions en passant sur des feuilles de « compétition », qui compilent

Action solidaire : voir si clubs veulent participer cette année ? Pour la saison prochaine, sur une journée de Pro A, à côté de la salle, un défi en même temps que la rencontre de Pro.

Covoiturage : outil à diffuser aux clubs. Lien permanent à mettre sur le site du Comité. Loïc conseille de prévoir une décharge du Comité, notamment en cas de souci à cause d'une défaillance du chauffeur.

Déchets : sonder à nouveau les clubs pour savoir s'il faut passer une nouvelle commande de gobelets réutilisables.

AG de club : voir si possibilité de participer en visio. Voir si les clubs peuvent mettre en place, au niveau technique.

L'ensemble des projets de développement durable représente un argument supplémentaire pour chercher certains partenaires financiers, qui pourront être sensibles à cette démarche.

Sébastien :

- demande si on ne peut pas déjà informer les clubs que les balles sont à mettre dans la poubelle recyclable.
- demande si on ne peut pas prévoir un bac pour « Ping sans frontière »

③ **Ping artistique :**

- reproduction d'un point de Pro A spectaculaire (de Chartres ?). 3 semaines pour le reproduire, avec vidéo à envoyer au Comité.

Remarque de Sébastien : la commission pourrait choisir 2 ou 3 vidéos, soumise ensuite au vote sur les réseaux sociaux, ce qui permettra aux personnes sélectionnées de faire marcher leur propre réseau.

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – 5 rue du Petit Réau - 28300 LEVES

Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : comite28tt@wanadoo.fr

Site Internet : www.comite28tt.fr



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

- réalisation d'un programme technique, parmi une liste pré-existante, avec des barèmes différents selon le niveau de difficulté.

Modification finalement proposée : plutôt le côté artistique (coups spectaculaires, roulettes ...).

Les objectifs, ici, sont de proposer une activité qui pourrait intéresser les jeunes (ados) et les adultes qui maîtrisent les outils numériques et qui veulent réaliser une production de type sportive ou artistique.

Des récompenses (bons d'achat) seront offertes par le Comité.

► Récompenses, distinctions : transmission du nom du dirigeant de l'année (club ou Comité), à récompenser en AG de Ligue.

Discussion sur le choix possible, sachant qu'ici il ne s'agit pas du mérite régional pour les élus de Comité. Nous évoquons deux noms de dirigeant, du club de Maintenon-Pierres. Stéphane demande une réponse de la part du club, d'ici le samedi 07 septembre. Stéphane informera ensuite la Ligue.

► Autres commissions ? Non, RAS.

c) Tombola « Initiatives » : relancer auprès des clubs, lors de la réunion du vendredi 07 septembre

d) Partenariat privé

- Mise à jour de la plaquette + création d'un court flyer
- Projet de candidater pour auprès de lycées pour accueillir un stagiaire BTS NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Client)

Vote : avis favorable, à l'unanimité.

Elus du CD28 qui prendront contact avec les lycées :

Lycée Baker de Hanches : par Denis Rivoire

Lycée Fulbert de Chartres : par David Duchesne

- Poursuite du naming de tableaux sur certaines épreuves telles que finales départementales par classement et championnats d'Eure et Loir

Vote : avis favorable, à l'unanimité.

- Liaison avec les interventions de Sébastien en entreprise

Vote : avis favorable, à l'unanimité.

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – 5 rue du Petit Réau - 28300 LEVES

Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : comite28tt@wanadoo.fr

Site Internet : www.comite28tt.fr



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

3) Demande de la FFTT concernant les salles du département

La mise à jour de la base de données des salles des clubs dans le système SPID vous trouverez en pièce jointe une extraction EXCEL de la liste des salles répertoriée dans votre département.

Qui veut bien gérer cela, c'est-à-dire mettre à jour le fichier de la FFTT ?

→ Nous n'aborderons que très rapidement ce point, faute de temps. Stéphane le remettra à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion.

4) Réunion de rentrée des Présidents

Etat des préparatifs, dont le Ping Dirigeants.

Le « Ping Dirigeants » est fini. Merci à tous ceux qui ont œuvré, pour les modifications et relectures.

Stéphane prépare le PowerPoint qui sera projeté (penser à prendre le vidéoprojecteur du CD28).

Merci à Sébastien de transmettre le diaporama qu'il souhaite projeter.

Le vin d'honneur sera offert par le Comité. Besoin de gobelets réutilisables (en reste-t-il au Comité ?).

5) Le représentant du CD28 au Conseil de Ligue

Stéphane ne souhaite pas trop siéger au Conseil de Ligue, et en tout cas pas à chaque réunion. Il a questionné Romain Bardin par email, pour savoir si un autre membre peut siéger. Voici la réponse obtenue :

« Le Conseil de Ligue est composé de :

- 24 membres élus pour une durée de quatre ans

- 6 membres de droits représentant le comité directeur de chacun des 6 Comités départementaux de la Région; ces membres de droit doivent être obligatoirement membre de leur comité directeur départemental (les représentants sont : le Président ou **un délégué élu à cet effet par le Comité Directeur du Département**).

Un autre membre que le président peut donc être désigné pour assumer cette fonction. Il n'est toutefois pas précisé s'il peut y avoir un remplaçant en cas d'absence du délégué élu/président. »

Y a-t-il un candidat ? Si oui, vote. Si non, il faudra revenir sur cette question lors d'une prochaine réunion.

→ **Demander à la Ligue si cela peut être tournant (les 4 membres du bureau directeur) ?**

Stéphane va attendre la nouvelle élection de la Ligue pour savoir s'il participera plus activement aux réunions de Ligue.

6) Questions diverses

Loïc, Johan, Julien, Gérard, David Ribeiro, Séverine, Michel : RAS

David Duchesne : Jean-Yves a-t-il laissé ses fichiers de trésorier ? Il faudra que David demande à Nathalie.

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – **5 rue du Petit Réau - 28300 LEVES**

Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : comite28tt@wanadoo.fr

Site Internet : www.comite28tt.fr



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

Jean-Philippe Percheron : a croisé Jean Leriche, qui arrive prochainement en retraite. Il envisage de relancer la section en septembre 2025.

Claude : a vu que certains Comités versaient une indemnité pour recevoir des compétitions (ex : 40 € pour ½ journée pour 8 tables ; 150 € pour une journée pour 32 tables). Mais à l'inverse, le prix des cotisations club était très élevé (plus de 400 € de réaffiliation).

→ Stéphane demande si Claude peut chiffrer sur la saison complète combien cela coûterait. En même temps, il indique (ainsi que d'autres élus) ne pas être favorable à ce genre de tarification permanente.

Sébastien :

- JR Reynaud : demande à être en copie des mails adressés aux clubs
- CPS du samedi matin à Chartres: Jean-Robert y est favorable mais demande si le CD28 peut s'investir pour que cela marche mieux.
- Le C'Chartres TT s'est positionné sur le stage détection d'octobre (OK, c'est validé)
- Jean-Robert fait remarquer que les interclubs sont sur une date problématique (jeudi 8 mai). Jean-Philippe va revoir avec Jean-Robert quelle serait sa solution alternative.
- a eu les infos sur la prise en charge financière des kits PPP par la Ligue (kit avec raquette coûte 5 €, la Ligue donnant 1 € / kit sans raquette : 1,50 €, la ligue remboursant 0,25 €).

Participation du Comité sur le kit PPP avec raquette : 1 € de prise en charge CD28 (sur subvention ANS 2024 ou 2025) et pour le kit sans raquette, à 0,25 € = même participation que la Ligue.
Estimation : 5 ou 6 PPP, pour accueillir 200 à 250 jeunes.

→ **Vote : avis favorable, à l'unanimité.**

- Création d'une division de R1 poussins. Stéphane précise qu'il est prévu que ce soit toujours dans le 41, à Mer ou à Vineuil.
- Challenge interclub jeunes régional change de formule : tableau de 12 équipes + création d'un tableau poussins.

Fin de réunion à 00h15

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – 5 rue du Petit Réau - 28300 LEVES

Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : comite28tt@wanadoo.fr

Site Internet : www.comite28tt.fr